



Arrêté n°2020A0054

Le Maire de la Commune de DUNIERES,

VU le Code de la Route,

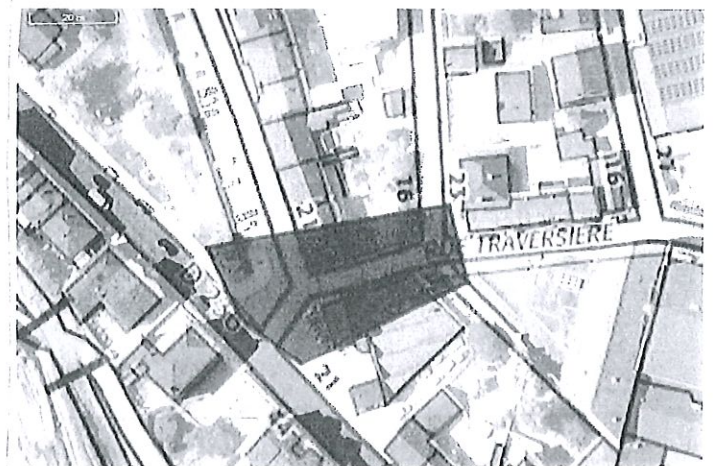
VU les articles L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les travaux de terrassement gaz à DUNIERES – 1 rue traversière / rue de bellevue,

CONSIDERANT la sécurité des riverains et des usagers de la voie publique.

ARRETE

Article 1 - La circulation sera restreinte sur un couloir, rue Traversière / rue de Bellevue cf. plan ci-dessous, pour permettre les travaux au 1 rue Traversière, du mercredi 15 juillet 2020, 6h00 jusqu'au vendredi 07 août 2020, 19h00, en raison des travaux de terrassement gaz, demandés par la SARL GALLOT (située ZA Le Bas de la Côte – 42700 FIRMINY), le 22 juin 2020, pour le compte de Madame ROLLAND.



Article 2 – Le stationnement gênant sera interdit.

Article 3 - La signalisation correspondante sera mise en place par l'Entreprise GALLOT de FIRMINY, chargée de la réalisation de ces travaux.

Article 4 – La remise en état de la chaussée après travaux dans son état initial reste également à la charge de l'entreprise.

Article 5 - Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et punies conformément aux lois et règlements en vigueur.

A DUNIERES, le 10/07/2020

Pour Le Maire,
L'Adjoint Délégué
Thierry SABOT



MAIRIE DE DUNIERES